

URBANITÉS

DÉBATS PUBLICS AUTOUR DU THÈME DE LA VILLE
Organisation : sia section vaud / Programme complet : www.vd.sia.ch

PANNEAUX SOLAIRES ET PATRIMOINE : OMBRES PORTÉES ?

LUNDI 3 NOVEMBRE 2014, 18H30
au **forum d'architectures, lausanne**
Av. Villamont 4, Lausanne

Intervenants

LAURENT BALSIGER

Ingénieur en environnement EPFL, Directeur de l'énergie,
DGE-DIREN, Etat de Vaud

NICOLAS DELACHAUX

Architecte EPFL SIA, bureau Glatz et Delachaux,
membre de la Commission technique de Patrimoine Suisse

JEAN-CHRISTOPHE HADORN

Ingénieur civil EPFL SIA, directeur du Groupe Pierre Chuard,
chargé de cours en énergie solaire à l'EPFL

Modérateur

GUY NICOLLIER

architecte EPFL SIA, Pont12 architectes SA

Sous le soleil depuis des siècles, le patrimoine craint l'ombre des capteurs solaires.

Les exigences de la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie provoquent des craintes. Mesure-t-on bien l'impact des nappes de panneaux solaires sur le paysage construit ? S'agit-il simplement d'un nouvel élément de construction qu'il faut apprivoiser et apprendre à intégrer ? Quelles sont les bonnes manières et qui en décide ? La dispersion de la production d'énergie est-elle durable ?

Conférence-débat organisée en partenariat
avec la section vaudoise de Patrimoine Suisse.

En //

Apéritif offert par
les Amis d'Urbanités et
Patrimoine Suisse



Panneaux solaires et patrimoine: ombres portées?

Sous le soleil depuis des siècles, le patrimoine craint l'ombre des capteurs solaires. Les exigences de la nouvelle loi vaudoise sur l'énergie provoquent des craintes.

Mesure-t-on bien l'impact des nappes de panneaux solaires sur le paysage construit?

S'agit-il simplement d'un nouvel élément de construction qu'il faut apprivoiser et apprendre à intégrer? Quelles sont les bonnes manières et qui en décide? La dispersion de la production d'énergie est-elle durable?

Nicolas Delachaux souligne que la cohérence, la proportionnalité et la collaboration entre acteurs de la sauvegarde et spécialistes des technologies sont des conditions indispensables pour rendre compatibles patrimoine et panneaux solaires. Le bon sens tient une place plus importante que les normes selon lui. Il s'agit de soumettre tout projet de panneaux sur des bâtiments en note 1 à 3 et sur sites ISOS nationaux à autorisation spéciale de la section des Monuments et Sites et, en cas de refus, de soumettre le projet à la commission ad hoc pour arbitrage. En chiffres : seuls 10% des bâtiments du canton de Vaud sont protégés, les 90% restants sont alors complètement adaptables. Pour Nicolas Delachaux, il paraît judicieux de placer des panneaux solaires sur des surfaces discrètes, comme des toitures non visibles ou secondaires.

Laurent Balsiger expose les différents changements politiques quant à l'utilisation des énergies. Au niveau fédéral, la «stratégie énergétique» a l'ambition de réduire de moitié la consommation globale d'énergie d'ici 2050 - surtout les énergies fossiles, mais aussi l'électricité. Dans ce sens, La LAT (loi sur l'aménagement du territoire) simplifie la procédure et n'exige désormais plus d'autorisation pour l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments non classés et en zone à bâtir. Une simple annonce à la commune suffira. L'intégration adéquate de panneaux solaires sur un bâtiment reste subjective. Il est donc nécessaire de collaborer mais aussi d'être attentif à ce marché en plein essor, pour élaborer des projets cohérents. La mise en place d'une installation n'est pas irréversible, ce qui devrait encourager à expérimenter de nouvelles solutions.

Jean-Christophe Hadorn s'interroge sur la définition de «patrimoine». Si les panneaux solaires font débat, on accepte pourtant d'autres héritages visibles, comme les lignes à haute tension ou encore les stations service. Choix arbitraire, lié à l'importance que l'on accorde à ces différentes installations. Les déchets nucléaires font aujourd'hui partie de notre patrimoine. Ne vaut-il pas mieux hériter de panneaux solaires? Plusieurs exemples d'intégration démontrent la multiplicité des solutions. La créativité joue un rôle essentiel dans l'intégration intelligente des panneaux solaires. Dans certains projets, leur utilisation comme couverture du bâtiment est un parti pris architectural. Alors que dans d'autres, ces installations sont astucieusement situées et absolument imperceptibles.

Le débat Le souhait de protéger les 10% des bâtiments classés semble très présent. Pour le canton, même si ce n'est pas une priorité, il est important que l'élaboration de projets adéquats sur ce type de constructions reste possible. Il est aussi essentiel que les 90% des constructions restantes soient exploités de manière cohérente puisqu'elles participent à un contexte bâti de qualité. La simplification des démarches pour l'installation de panneaux solaires doit aller de pair avec des projets de qualité. Les professionnels doivent alors guider les maîtres d'ouvrages pour élaborer des projets cohérents. Et sensibiliser la population en suggérant des projets intégrant des panneaux solaires. Un exemple d'intégration réussi est la meilleure publicité pour les installations de panneaux solaires!

Alix Martin, architecte EPFL